



FONDS DE SOUTIEN À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Une aide aux investissements

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

NOM DE LA COLLECTIVITÉ OU DE L'ASSOCIATION :

REEMPLIR SA DEMANDE :

- Renseigner les zones grisées du dossier de demande de subvention
- Imprimer le dossier complété
- Imprimer la déclaration sur l'honneur du Président ou du Maire, ou de son représentant, viser, dater et signer

ENVOYER SA DEMANDE A:

Conseil départemental
Mission Aménagement du Territoire et Ingénierie
PLACE DE LA PREFECTURE
37927 TOURS CEDEX 9

Tél : 02 47 31 48 52 egibouin@departement-touraine.fr
Tél : 02 47 31 47 32, poste 63440 shattenville@departement-touraine.fr

DESCRIPTIF DU PROJET

DESCRIPTION DU PROJET

Joindre une note descriptive du projet, en mettant en exergue son caractère innovant,

OBJECTIFS ET FINALITÉS DU PROJET :

CADRE DE REPRODUCTIBILITÉ :

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS :

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS :

BUDGET :

Coût total du matériel ou des travaux : € HT (..... € TTC)

Part de la subvention sollicitée sur le coût total : %

Montant de la subvention sollicitée : €

PLAN DE FINANCEMENT

Porteur de Projet :

Intitulé du projet :
.....
.....

Montant HT :
.....
.....

Montant TTC :
.....
.....

Financier	Montant	Taux	Attribuée (A) Demandée (D)
Fonds de Soutien à la Transformation Numérique			
Commune			
Communauté de communes			
Etat			
Autre financeur :			
Autofinancement			
Emprunt			
TOTAL			

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Représentant(e) la collectivité ou l'association :

Demande une subvention au Département d'un montant de :.....€

Je certifie :

- Que la collectivité ou l'association est en règle au regard des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- La sincérité et l'exactitude des informations renseignées dont notamment les montants des demandes de subventions déposées auprès des financeurs publics
- Que les comptes et budget présentés ont été approuvés par les instances statutaires

Fait à, le

Signature et cachet

Informations importantes :

- Toute demande de financement de matériels ou d'équipements doit être accompagnée d'un devis de moins de 3 mois. Le matériel acquis avant le 1^{er} février 2022 ne peut donner lieu à une subvention : **les factures ne sont pas acceptées.**
- Tout dossier incomplet ou réceptionné après le **30 avril 2022** ne sera pas instruit.
- Votre demande de subvention sera soumise à la décision de la Commission permanente du Conseil départemental sur proposition du comité *ad hoc* et dans la limite des budgets votés par l'Assemblée départementale.

Communication

Le porteur de projet s'engage à mentionner sur tous les supports de communication (document, plaquette, panneau, ...) ainsi que dans toutes relations avec la presse, la participation de la Région et du Département. Il devra associer la Région et le Département lors de toutes manifestations (inauguration, lancement, point d'étape, ...) relatives à l'opération.

Liste des pièces à joindre à votre dossier

Pièces à fournir :

- Note descriptive de l'action à mettre en œuvre, en mettant en exergue son caractère innovant,

Pour les associations :

- Relevé d'identité Bancaire,
- Les statuts,
- La composition du bureau,
- Le dernier budget prévisionnel approuvé,
- Bilan, compte de résultat et annexes du dernier exercice connu certifié par le commissaire aux comptes ou sur l'honneur,
- Le plus récent rapport d'activité approuvé,
- Copie du dernier récépissé de déclaration de votre association en Préfecture.

Pièces à fournir obligatoirement pour chaque demande :

- Un devis de moins de 3 mois de l'acquisition ou des travaux envisagés
- Un relevé d'identité bancaire, portant l'adresse correspondant à celle du n° SIRET
- Copie du certificat d'inscription au répertoire SIRENE (INSEE)